

# DELIBERATION

30 (5.3)

Le 25 avril 2018, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SCHALK, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 avril 2018

**Présents** : Mesdames et Messieurs SCHALK, RIVIERE, VOCANSON, MARTY, DRIOL, DUCREUX, CHAPOT, FABRE, J. BEAL, A. BEAL, BROT, LEVET, LUAIRE, BRUEL, GIAUME, BOIS-CARTAL, BOUZINA, PANGAUD, LAROCHE, CEYTE, MARRET, AMBLARD,

**Procurations** : Monsieur ESCOFFIER à Monsieur CHAPOT, Madame SEGUIN à Madame RIVIERE, Madame KHEBRARA à Madame FABRE, Monsieur KARA à Monsieur VOCANSON, Monsieur FESSY à Monsieur PANGAUD, Monsieur RASCLARD à Monsieur LAROCHE,

**Absent** : Monsieur JACOB,

**Secrétaire** : Madame MARTY.

-----  
**Objet** : **Modification de la composition des commissions**

Par délibération n° 13 du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a approuvé la création de 10 commissions et fixé leur composition à six membres, dans le respect du principe de représentation proportionnelle, étant entendu que les commissions Urbanisme et Affaires économiques sont constituées de l'ensemble des Elus. Lors des Conseils Municipaux des 26 mai 2016, 24 novembre 2016 et 22 décembre 2016, elles ont été modifiées pour prendre en compte les démissions successives de plusieurs Elus.

Il convient aujourd'hui d'assurer, selon le principe précité, le remplacement de Madame Françoise DURAND, démissionnaire, au sein de la commission vie scolaire.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Madame Pierrette AMBLARD pour siéger au sein de la commission vie scolaire,
- **APPROUVE** la nouvelle composition des commissions municipales comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20190426-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2019

Affichage : 30/04/2019

Pour l'autorité compétente  
par délégation



Jean-Claude SCHALK

<b>Politique de la Ville</b>	<b>Environnement – Développement durable</b>
Brigitte MARTY Yvette LEVET Niyazi KARA Julien RASCLARD Pierre-Julien MARRET Noélia SEGUIN	Eric VOCANSON Bernadette GIAUME Jean-Claude LUAIRE Leihla KHEBRARA Marc FESSY Ludovic CEYTE
<b>Finances</b>	<b>Espace public</b>
Michèle DUCREUX Hamid BOUZINA Antoine BEAL Bernadette GIAUME Michel LAROCHE Ludovic CEYTE	François DRIOL Niyazi KARA Jean-Claude LUAIRE Marcel JACOB Pierre-Julien MARRET Noélia SEGUIN
<b>Vie scolaire</b>	<b>Sports - Loisirs</b>
Christiane RIVIERE Leihla KHEBRARA Isabelle BOIS-CARTAL Gérard BROT Pierrette AMBLARD Ludovic CEYTE	Cyrille CHAPOT Serge ESCOFFIER Antoine BEAL Hamid BOUZINA Jean-Marc PANGAUD Pierre-Julien MARRET
<b>Culture</b>	<b>Vie associative</b>
Hélène FABRE Serge ESCOFFIER Isabelle BOIS-CARTAL Yvette LEVET Françoise DURAND Ludovic CEYTE	Nicole BRUEL Gérard BROT Jean BEAL Serge ESCOFFIER Jean-Marc PANGAUD Pierre-Julien MARRET

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 26 avril 2019

Le Maire  
Jean-Claude SCHALK

